

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner par fax au 03.80.70.27.28 ou par courrier

Entreprise : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Fax : _____

Nom et Fonction du responsable du projet : _____

Adresse mail : _____

S'engage dans l'action collective LOGISTIQUE pour :

La journée de formation (prise en charge possible par votre OPCA) :

500€ HT pour un adhérent ARIA Bourgogne

650€ HT pour un non adhérent ARIA Bourgogne

Et le Diagnostic + Accompagnement sur site :

1370 € HT pour un adhérent

1780€ HT pour un non adhérent

Soit un total de (*) : **1870 € HT pour un adhérent**

2430 € HT pour un non adhérent

Signature et cachet de l'entreprise

(*) Sous réserve de l'accord de financement du Conseil régional de Bourgogne pour 2010

Votre contact : Stéphanie MERLIN (Macon)

Association Régionale des Industries Alimentaires de Bourgogne

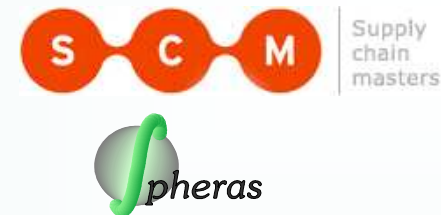
Maison des Industries Alimentaires de Bourgogne

4, Bd Docteur Jean Veillet - B.P. 46524 - 21065 DIJON CEDEX

Téléphone : 03.80.70.27.27 ou 03.85.21.53.42 (Macon) - Télécopie : 03.80.70.27.28

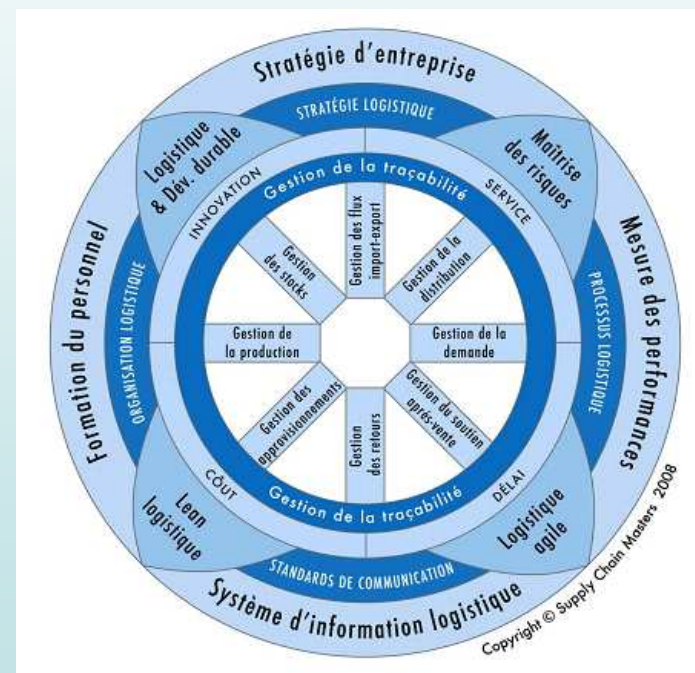
E-mail : s.merlin@ariabourgogne.fr

Portail Internet : <http://www.bourgogne-iaa.com>



En partenariat avec Spheras et Supply Chain Masters

ACTION COLLECTIVE LOGISTIQUE



Cette action bénéficie du soutien financier du :



Constat

La logistique est un maillon très important pour chaque entreprise, il est même un des leviers stratégiques de croissance et de productivité.

Comprendre les enjeux et le fonctionnement de la chaîne logistique vous permettra de mieux maîtriser les coûts.

Objectifs

=> Utiliser un outil spécifique (=grille de maturité logistique) adapté aux PME de moins de 250 salariés du secteur des produits de grande consommation.

=> Faire un état des lieux de votre entreprise sur la thématique de la logistique (force et faiblesse de votre supply chain).

=> Etablir un plan d'actions avec des niveaux de priorité.

Moyen

La prestation sera réalisée par un auditeur certifié du référentiel SCM. <http://www.supplychain-masters.fr>

Comment ?

L'opération regroupera au minimum 5 entreprises et fera alterner phases individuelles et phases collectives.

✓ Phases individuelles (2 jours) :

- Diagnostic : 1 jour.

- Conseils spécialisés lors du déroulement du Plan d'Actions : 1 jour

✓ Phases collectives (3 jours) :

- Partages d'expériences entre les entreprises, création d'un club logistique.

- Formation sur le référentiel et des outils. (1j)

Conditions financières

Les tarifs indiqués tiennent compte des subventions accordées aux PME par le Conseil Régional de Bourgogne (*).